



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Fraude éventuelle à la CAF

Question écrite n° 7719

### Texte de la question

M. Lionel Tivoli appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, au sujet d'une éventuelle fraude à la CAF. En effet, un administré de la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes a appelé l'attention de M. le Député sur des éventuels cas d'escroqueries dont serait victime la CAF. En l'occurrence, des personnes habitant le vieux Grasse se seraient accaparées des logements à l'abandon, en prétendant être propriétaires et en les mettant en location. C'est à partir de ce moment-là que commencerait la fraude. Précisément, ces personnes mal intentionnées enverraient un bail à la CAF et demanderaient le versement direct des allocations logement sur leur compte. Le plus incroyable dans cette histoire serait qu'il n'y aurait pas de contrôle effectif de propriété. De ce fait, l'escroquerie serait constituée par l'encaissement de deniers publics en toute impunité. M. le député demande donc au Ministre des solidarités de remédier, après vérification de cette éventuelle et prétendue faille dans le système, à ce qui serait pour l'instant un problème local. Ainsi, il demande pourquoi la CAF n'exigerait pas systématiquement la vérification d'une attestation de propriété lors de la mise en location des appartements accaparés frauduleusement. Il remercie par avance le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Jean-Christophe Combe, pour sa réponse diligente.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tivoli](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7719

**Rubrique :** Propriété

**Ministère interrogé :** Solidarités, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 mai 2023](#), page 3967

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)